

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Commune de Liouc**

### **Ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS TERRISSE relative au renouvellement avec extension d'une carrière à ciel ouvert de roche massive, sise lieu-dit « Pied Bouquet » sur la commune de Liouc**

Par arrêté préfectoral n° 30-2025-02-07 du 21 février 2025, une enquête publique d'une durée de 32 jours est ouverte du 25 mars 2025 au 25 avril 2025 à la mairie de Liouc, sur la demande d'autorisation environnementale susvisée, présentée par la SAS TERRISSE, dont le siège social est situé Rue Jean Baptiste Perrin 30 500 BÉZIERS.

Les communes concernées par cette enquête sont : Conqueyrac, Corconne, Sauve, Brouzet-les-Quissac, Pompignan et Quissac.

L'enquête sera conduite par Madame Nicole PULICANI, attachée de préfecture, retraitée, désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire. En cas d'empêchement de celle-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à Madame Brigitte BELLACICCO, désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Liouc.

#### **Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :**

- sur support papier et/ou numérique à la mairie de Liouc aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- le mardi de 14h00 à 18h30
- le jeudi de 09h00 à 12h00
- le vendredi de 08h30 à 12h00

- sur support numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6026>

- sur le site internet de la préfecture du Gard :

<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Classement-des-ICPE-par-communes-regimes-autorisation-et-enregistrement/Liouc/Carriere-Terrisse>

#### **Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du mardi 25 mars 2025 à 14 heures 00, jusqu'au vendredi 25 avril 2025 inclus, 12 heures 00 :**

- par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-6026@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6026@registre-dematerialise.fr)

- directement en se rendant sur le registre électronique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6026>

- par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Liouc à l'adresse suivante : Mairie – 62 Montée de l'Aire – 30260 LIOUC

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, mis à sa disposition à la mairie de Liouc

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6026>

#### **La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses permanences assurées les jours suivants :**

à la mairie de Liouc :

- le mardi 25 mars 2025 de 14h00 à 18h30
- le jeudi 10 avril 2025 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 25 avril 2025 de 08h30 à 12h00

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Monsieur Eric SOULAGES, gérant de la société TERRISSE, à l'adresse électronique suivante : [e.soulages@soulages-batp.com](mailto:e.soulages@soulages-batp.com) ou par téléphone au 04.73.35.15.10.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Liouc et sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.